



HAL
open science

Licence professionnelle Management des entreprises agricoles et agro-alimentaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des entreprises agricoles et agro-alimentaires. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02038487

HAL Id: hceres-02038487

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038487v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management des entreprises
agricoles et agro-alimentaires

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management des entreprises agricoles et agro-alimentaires

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150008383

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Département Economie-Gestion de l'ULCO à Boulogne-sur-Mer.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) Management des entreprises agricoles et agro-alimentaires vise à former des responsables spécialisés dans l'organisation et la gestion d'entreprises du secteur agricole et agro-alimentaire. Les métiers visés à l'issue de la formation sont soit, à dimension commerciale (technico-commercial, responsable de magasin, responsable de rayon, responsable d'équipes, responsable clientèle), soit à dimension gestion (conseiller de gestion, responsable de service qualité, gérant,...).

La LP s'insère en aval d'autres spécialités de niveau Bac+2 du territoire, notamment des BTS et des DUT. Elle s'intègre dans une offre globale cohérente de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).

Ouverte en 2001, la formation est essentiellement proposée en formation initiale classique, même si elle peut être aussi suivie en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.



Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

La filière agricole et agro-alimentaire est importante sur le territoire et en attente de reconnaissance non seulement technique mais aussi managériale. Dépendante des politiques internationales, la filière a besoin de diplômés capables d'innovation et de réactivité. C'est dans ce contexte que s'est créée et développée la LP *Management des entreprises du secteur agricole et agro-alimentaire*, formation fortement ancrée dans son territoire et spécialité unique en France.

Le programme de la LP est bien conçu et cohérent avec les objectifs assignés à la formation et les besoins de la filière. Les Unités d'Enseignement (UE) sont articulées de façon progressive facilitant ainsi l'appropriation des savoirs par les étudiants. Leur contenu pédagogique est très satisfaisant. Le volume horaire global est de 450 heures dont 170 assurées par des professionnels. Le volume horaire accordé au projet tuteuré semble trop faible (20 heures). Il serait souhaitable de présenter les objectifs assignés à ce projet ainsi que son déroulement pendant l'année. Concernant le stage, ses objectifs, son déroulement et son évaluation sont clairement exposés.

Malgré les éléments évoqués ci-dessus, l'attractivité de la formation reste faible avec un ratio « nombre de candidats/effectif » proche de 2 et un nombre de dossiers de candidature oscillant entre 29 et 44. La diversité des origines des candidats est également faible tant d'un point de vue universitaire (ils sont majoritairement titulaires du Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)) que d'un point de vue géographique (ils sont majoritairement issus de la région Nord-Pas de Calais). Le taux de réussite est bon et varie entre 88 et 93 % avec une baisse très nette en 2010-2011 (76 %) qui a amené l'équipe encadrante à réagir immédiatement en durcissant les critères de sélection des candidats. Le nombre de VAE (validation des acquis de l'expérience) et de VAP (validation des acquis professionnels) est peu développé. Ce constat est étonnant car on pourrait s'attendre à ce que la filière soit en demande de formation « tout au long de la vie ».

L'insertion des diplômés est bonne. Ceux-ci trouvent à s'insérer rapidement. Dans certains cas, l'insertion se fait en cours de formation. L'adéquation entre les fonctions occupées et la formation est, elle aussi, bonne. Il est cependant dommage que les diplômés n'atteignent pas à terme des postes d'encadrement.

Le milieu professionnel est impliqué dans la formation par le biais des enseignements (8 intervenants qui représentent 42 % des intervenants de la LP), des conférences, des stages, des rencontres avec les anciens de la LP. Cependant, il n'existe pas de partenariats formellement contractualisés. L'ULCO est adhérente de la plate-forme d'innovation AQUIMER (Pôle de compétitivité des produits aquatiques). Il est regrettable qu'un conseil de perfectionnement n'ait vu le jour que récemment. Ce dernier pourra être d'une grande aide pour l'évolution de la formation, dans une filière en mutation importante.

Le pilotage de la formation est assuré par un maître de conférences HDR. L'équipe pédagogique est composée de façon équilibrée (8 professionnels et 11 enseignants). La demande d'ajout de la dimension « halieutique » dans la spécialité de la LP est clairement étayée et correspond à une réalité. La labellisation de la formation « Campus de la mer » serait un atout supplémentaire pour cette LP.

● Points forts :

- La formation correspond aux besoins de son territoire et de la filière agricole et agro-alimentaire.
- L'insertion des diplômés est satisfaisante.
- L'insertion dans une filière en recherche d'innovation est pertinente.

● Points faibles :

- Manque d'attractivité de la formation.
- Mise en place tardive du conseil de perfectionnement.
- Faible volume horaire du projet tuteuré (20 heures) et description de ce dernier imprécise (notamment ses objectifs).
- Manque de contractualisation des partenariats professionnels.

● Recommandations pour l'établissement :

Il serait important de renforcer l'attractivité d'une formation qui correspond aux besoins d'une filière et d'un territoire et de l'ouvrir à des publics plus variés : étudiants de DUT, de L2, ..., ainsi qu'à la formation continue.

Il conviendrait d'assurer la pérennité du conseil de perfectionnement créé récemment et de s'assurer qu'il joue bien son rôle d'organe d'évolution de la formation. Pour cela, le dossier pourrait comporter des compléments importants comme des comptes rendus et être présenté de façon encore plus détaillée, claire et lisible sur certains points, notamment le suivi des étudiants.



Observations de l'établissement

LP Management des entreprises agricoles et agro-alimentaires

Point 1. Manque d'attractivité de la formation.

L'attractivité de la formation se renforcera grâce à la politique de communication mise en place cette année, par contre les retombés sont à attendre à moyen terme.

Point 2. Manque de contractualisation des partenariats professionnels.

La responsable d'année de la formation a eu l'occasion de rencontrer le directeur de la chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais. Un partenariat devrait être mis en place, ce qui nous permettra de développer les projets tuteurés. Des discussions sont en cours également avec la chambre de commerce.

Le président de l'Université du Littoral
Côte d'Opale

